

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit du travail approfondi (4DR2087)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

WITZIG Aurélien, Dr. et Chargé d'enseignement.

Contenu

Le cours porte sur l'étude des organes (Conférence internationale du travail, Conseil d'administration et Bureau international du travail), des normes (conventions, protocoles et recommandations) et des mécanismes de contrôle de l'OIT (contrôle régulier et contrôles spéciaux). Une attention particulière est portée aux conventions fondamentales de l'OIT et à leur impact en Suisse. Une visite dans les locaux du BIT à Genève est prévue.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation. Documentation libre. Pas d'ordinateur et pas d'objets connectés.

Documentation

Un recueil de textes est en vente auprès de l'ANED.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, exercices et commentaires des documents pertinents.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Découvrir la terminologie et les règles
- Analyser , comparer, découvrir, interpréter, critiquer, former des jugements, anticiper, catégoriser et synthétiser

Compétences transférables

- Travailler dans un contexte international
- Concevoir une analyse critique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Stimuler sa créativité